



Relations entre

L'Union Européenne

et la République du Cap Vert

---



Relations Entre L'Union Européenne  
et la République du Cap Vert

Production

[gpsconsulting, Lda](#)

Palmarejo - Cidade da Praia - Cabo Verde

Tel: (+238) 262 87 93 / 31083 93

Telm: (+238) 918 02 32 / 919 87 93



Embaixador José Manuel Pinto Teixeira

Depuis 2012, les relations entre le Cap Vert et l'Union européenne se sont renforcées et diversifiées substantiellement.

Le Cap Vert partage avec l'UE les mêmes valeurs notamment la démocratie, le respect des droits de l'homme, état de droit et la bonne gouvernance. Reconnaisant cette réalité l'Union européenne a établi un Partenariat spécial avec le Cap Vert depuis 2007. Des progrès significatifs ont été accomplis dans le cadre de cette relation, y compris dans le dialogue politique au plus haut niveau, dont je souligne :

- La visite du Président de la Commission Européenne, S.E José Manuel Durão Barroso au Cap Vert, en Octobre 2012 – la première visite à ce niveau.
- En Septembre 2013, le Président de la République du Cap Vert, S.E. Jorge Carlos Fonseca, a rendu visite à Bruxelles, où il a été reçu par le Président du Conseil Européen, S.E. Herman Van Rompuy, par le Président de la Commission Européenne, S.E. José Manuel Durão Barroso, où il a prononcé un discours devant le Parlement Européen et a participé au débat avec les Commissions de Relations Extérieures et du Développement du Parlement Européen;
- La visite à Bruxelles du Premier Ministre du Cap Vert, S.E José Maria Neves, en Novembre 2013, pour participer en tant qu'orateur invité aux Journées Européennes du Développement à l'invitation du Président de la Commission Européenne.
- En Février 2014, le Commissaire Européen au Développement, Andris Piebalgs, a visité le Cap Vert pour des entretiens avec Madame la Ministre des Finances et du Plan notamment pour confirmer la programmation du 11ème FED (Fond Européen du Développement) et pour lancer un nouveau secteur de coopération renforcé entre l'UE et le Cap Vert – les Énergies Renouvelables.
- Le Ministre des Relations Extérieures du Cap Vert, S.E. Jorge Borges, a accueilli la réunion ministérielle CapVert/UE à Praia en avril 2014, avec la présence du Vice-ministre des Affaires Etrangères Grec, S.E. Kyriakos Gerontopoulos représentant la Haute Représentante pour les Affaires Étrangères et la Politique de Sécurité de l'UE et Vice-Présidente de la Commission européenne, Mme Catherine Ashton.

Il est à remarquer que le volume d'aide financière de l'UE au Cap Vert a légèrement augmenté par rapport au 10ème FED malgré sa graduation de pays de Revenu Moyen.

Dans le cadre du Partenariat Spécial un nouveau partenariat a été lancé pour la Sécurité et la Stabilité et la première mission d'évaluation au Cap Vert a eu lieu en Février 2014.

Le Partenariat pour la Mobilité a enregistré des progrès avec l'entrée en vigueur des accords de facilitation de visas et de réadmission. Récemment ont adhéré au Centre Commun de Visas, plusieurs pays de l'espace Schengen, notamment l'Allemagne, la France, l'Italie, la Norvège, les Pays-Bas et la Slovaquie.

Dans le cadre de la convergence technique et normative la coopération dans les secteurs de sécurité alimentaire, qualité, produits pharmaceutiques et éducation supérieure a démarré.

En 2014, nous avons aussi lancé des projets concernant la culture comme moteur des économies créatives génératrices d'auto emploi (emploi indépendant). Six propositions qui couvrent toutes les îles offriront la possibilité de créer de nouvelles opportunités pour des milliers de capverdiens.

Encore dans le cadre de la coopération entre l'UE et les PALOP-TL (Pays Africains de Langue Officielle Portugaise et Timor Oriental), des progrès significatifs ont récemment été observés: le projet de formation professionnelle a été conclu et deux autres projets gérés au Cap Vert ont débuté, le « Projet de soutien à l'amélioration de la qualité et proximité des services publics des PALOP-TL » et le « Projet d'appui à la bonne gouvernance économique et soutien au secteur privé ». La programmation du 11ème FED pour ce groupe de pays est également en cours la signature étant prévue lors de la réunion des Ordonnateurs Nationaux qui aura lieu à São Tomé et Príncipe en début d'année.

L'année 2015 est donc une année de plus pleine de défis et, j'en suis sûr, avec des résultats importants dans notre coopération pour les progrès du Cap-Vert.

Chef de Délégation de l'Union Européenne  
l'Ambassadeur José Manuel Pinto Teixeira

L'Union européenne, dont les principes fondateurs sont la construction d'une zone de paix, stabilité et progrès, fondée sur la démocratie et le respect des droits de l'homme, entre autres grandes valeurs fondamentales, aspire projeter ces valeurs à d'autres régions et pays dans son voisinage et le reste du monde. Dans ce contexte, la solidarité avec les pays et les populations vulnérables est une priorité dans le cadre de ses relations extérieures.

La politique de coopération au développement de l'Union européenne veut réduire et finalement éradiquer la pauvreté dans les pays en voie de développement à travers la promotion de la démocratie, de la paix, de la sécurité et du développement durable. Il s'agit à la fois, de démontrer la valeur ajoutée de l'Union européenne (Etats Membres et Commission Européenne) en agissant de façon cohérente et solidairement avec les pays du sud pour faire face aux grands défis du monde.

## RELATIONS ENTRE L'UNION EUROPÉENNE ET LA RÉPUBLIQUE DU CAP VERT

---

Parmi ces pays figure la République du Cap Vert dont les relations avec l'Union remontent à la date de son indépendance en 1975, et sont encadrées par l'Accord de Cotonou de 2000 et le Partenariat Spécial. L'Accord de Cotonou établit la coopération au développement, en privilégiant la réduction de la pauvreté, essentiellement financée par le Fonds Européen de Développement (FED). Avec l'entrée en vigueur du Partenariat Spécial, en Novembre 2007, un nouvel instrument de nature évolutive, les relations entre l'UE et le CV atteignent une nouvelle dimension. Le dialogue politique entre les deux parties, a assumé plus d'importance visant la défense des intérêts communs comme la sécurité et le développement durable, y compris la convergence technique et normative dans des secteurs importants pour le Cap Vert.



L'Accord de Cotonou constitue le principal instrument d'aide de l'UE pour les Etats d'Afrique, Caraïbes et Pacifique (ACP). Il s'agit de la base de la signature des programmes de coopération nationaux et régionaux dans les pays ACP, intitulés respectivement « Programmes Indicatifs Nationaux (PIN) » et « Programmes Indicatifs Régionaux (PIR) ». Les activités ou projets de coopération qui sont identifiés au cours de la phase de conception de ces programmes, bénéficient de subventions programmables du Fonds Européen de Développement (FED).

Le FED est constitué par l'ensemble des contributions des États membres de l'Union Européenne destinées au financement de ces projets et activités. En plus des actions existantes dans le cadre des financements du FED (PIN, PIR, PALOP et hors-programmes indicatifs), existe aussi dans le cadre général des conventions mentionnées, la possibilité d'accéder à des prêts de la Banque européenne d'Investissement (BEI). L'Union Européenne a également des lignes budgétaires pour financer des actions précises dans les pays dits « en développement ».

Le Cap-Vert dans sa condition de pays du groupe ACP, utilise tous ces mécanismes de coopération pour la mise en œuvre des projets et/ou programmes dans des divers secteurs d'activité. Le pays bénéficie de financements dans plusieurs secteurs de développement dont les impacts directs et indirects sur la vie des populations sont indéniables. Comptabiliser la dimension réelle de cette coopération d'une manière globale est une tâche ardue, compte tenu des innombrables éléments que cela implique.

## Accord de Cotonou

---

Malgré cette difficulté, le montant de l'aide financière de l'UE au CV depuis 1977, l'année où la République du Cap-Vert a commencé à bénéficier des fonds dans le cadre du 4ème FED, dépasse les 300 millions d'euros.

Parmi les principaux secteurs qui ont bénéficié on peut souligner: les transports aériens (extension de la piste de l'aéroport de l'île de Sal), l'eau et l'assainissement (îles de Santiago et São Vicente- Praia, Calheta et Mindelo), l'énergie (l'électrification de Praia) et infrastructures (Santiago et Santo Antão – route Porto Novo/Janela), l'éducation (Santiago – École Technique à Achada de Santo António), la Santé (cinq centres à Praia) le Développement Rural (Maio, São Nicolau, appui à la production et exportation de bananes en provenance de Santiago, du vin de l'île de Fogo), la Sécurité Alimentaire (au niveau national, cantines scolaires, pensions sociales et ouvriers des Fronts de Haute Intensité de Main d'œuvre - FAIMO), appui institutionnel au Ministère des Finances, à la Cour des Comptes, au Ministère de la Santé et encore la Sécurité (soutien à l'Administration Interne, à la Justice et à la Défense).



Le Cap-Vert bénéficie également des financements de projets PALOP, FED/FEDER et de fonds destinés à la CEDEAO.

Au titre des projets PALOP, la délégation de l'Union européenne au Cap-Vert est actuellement responsable de la gestion des projets "Appui à l'amélioration de la Qualité et la proximité des Services Publics des PALOP et du Timor Oriental" et "l'Appui à la Bonne Gouvernance Économique des PALOP et du Timor Oriental".

En ce qui concerne le FED/FEDER, plusieurs projets en cours sont financés à travers la coopération avec les régions ultra périphériques (pays de la Macaronésie). Il faut noter que 44 des 56 projets financés par le FEDER, dans le cadre du

Programme PCT-MAC 2007-2013, ont intégré le Cap-Vert. En ce qui concerne les Fonds Régionaux destinés à la CEDEAO plusieurs projets sont en préparation.

Le 10eme FED, en vigueur, dont le montant initial était de 51 millions d'euros, a augmenté avec l'évaluation à mi-parcours, d'environ 70 millions et 200 mille Euros. Leur mise en œuvre présente un résultat positif. Les principales actions envisagées sont dans la phase finale de mise en œuvre. En Septembre 2014, a été signé le Plan Indicatif National pour la coopération entre l'Union européenne et le Cap-Vert, qui mettra à disposition le montant de 55 millions d'Euros au titre du 11eme FED, pour la période 2014-2020.

## PARTENARIAT SPÉCIAL

---

Le Partenariat Spécial (PS), un instrument innovateur de coopération, favorise le dialogue politique entre l'Union Européenne et la République du Cap Vert, contribuant ainsi à dépasser la simple relation donateur-bénéficiaire et répondre aux autres intérêts communs en matière de sécurité et de développement.





Président de la République de CV et président de la CE  
dans le Palais de la Présidence ( Octobre 2012)

L'accord privilégie 6 piliers: bonne gouvernance, sécurité et stabilité, intégration régionale, convergence technique et normative, société de l'information et de la connaissance, lutte contre la pauvreté et le développement. Le PS est avant tout un cadre politique. Son financement est assuré par le biais de projets des États Membres, de l'aide budgétaire du FED et des programmes de la Communauté tels que les fonds FED /FEDER et les contributions gouvernementales du CV.

Depuis son entrée en vigueur en Novembre 2007, nombreux sont les gains, particulièrement dans les piliers de la sécurité et stabilité, de la bonne gouvernance et de la convergence normative. Le renforcement des relations entre l'UE et le CV au cours de ces dernières années est la preuve de ces gains en mettant l'accent sur la bonne gouvernance. À cet égard, le Cap-Vert a accompli des progrès significatifs et est considéré comme l'un des pays modèle dans la sous-région africaine.

Le gouvernement capverdien a assumé le lancement et la mise en œuvre du PS dans sa phase initiale. Un Secrétariat Exécutif a été créé au Ministère des Relations Extérieures (MIREX) et les mécanismes de coordination et concertation ont été respectés comme prévu. Le GLS (Groupe de Suivi Local) s'est réuni en novembre 2014 à Praia et le GTS (Groupe de Suivi Technique) dans le même mois à Bruxelles.



Primeiro Ministro de CV e Presidente da CE no Palácio do Governo (Outubro de 2012)

D'importants gains ont été obtenus dans le cadre de la Sécurité /Stabilité au cours des cinq dernières années: des mesures importantes ont été prises en ce qui concerne le recrutement et la formation de nouveaux agents de police; le renforcement des capacités dans les prisons du Cap-Vert; le «Passe System» a été installé dans tous aéroports internationaux du Cap-Vert (4) apportant un contrôle efficace des documents aux frontières.

La cellule de renseignement financier – UIF- a été créé en 2009 et a pour but de collecter, analyser et transmettre des informations sur le blanchiment de capitaux et la criminalité financière.

L'intégration régionale dans le cadre des Régions Ultrapériphériques de l'Union européenne suit son parcours. Aux îles de la Macaronésie (Açores, Cap-Vert, Canaries et Madère), des rencontres régulières ont été organisées. Les mécanismes

des Fonds Européens de Développement -FEDER- sont activés et une série d'appels à propositions a été lancée à la suite du programme Macaronésie - MAC, et gérée par les îles Canaries. En outre, en juillet 2014, l'Accord de Partenariat Économique Régional entre la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a été signé, dont le Cap-Vert et l'UE font partie . On espère que cet accord entrera en vigueur très bientôt. De plus, depuis le début 2012, le pays bénéficie de la facilité d'exporter vers l'UE, en exemption de droits et quotas, dans le cadre du Système de Préférences Généralisées amélioré (SPG +).

Le Livre Blanc sur la convergence normative publié en 2012 est concentré sur huit secteurs. Ce Livre vise à faciliter l'harmonisation technique des différents secteurs entre l'UE et le CV. Les standards d'une variété étendue de produits capverdiens sont donc assimilés à des normes européennes, en favorisant par exemple le secteur du tourisme,

des affaires et du commerce, au-delà des exportations capverdiennes. Il convient de relever les progrès réalisés dans les secteurs de la sécurité alimentaire, qualité et produits pharmaceutiques, où il y a déjà des Plans d'Action et partenaires identifiés au niveau du Cap-Vert (ARFA – Agence de Régulation et Supervision des Produits Pharmaceutiques et Alimentaires) et des États Membres, travaillant en interaction dans le domaine de la convergence technique et normative entre l'UE et le Cap-Vert.

En ce qui concerne le pilier de la société de l'information et de la connaissance, lors d'une visite au Cap-Vert du conseiller de la Délégation de l'UE auprès de l'Union Africaine pour le domaine de la Recherche et l'Innovation, Stéphane Hogan, en juillet 2014, a été présenté le programme "Horizon 2020", budgétisé à 80 milliards d'Euros, qui prévoit le financement des activités de recherche et d'innovation au niveau mondial, dont pourra bénéficier le Cap-Vert. Cette visite a donné lieu à la nomination d'un nouveau point focal pour le Cap-Vert dans le cadre des Programmes CAAST-NET Plus, ERASMUS + et Maire Curie. Ces programmes représentent un soutien très important pour atteindre les objectifs principaux de ce pilier dans le domaine de l'Enseignement Supérieur et de la recherche, notamment la qualité et l'équivalence des diplômes et la mobilité des étudiants, des professeurs et du personnel académique entre le Cap-Vert et l'Union Européenne.

Le Cap-Vert participe également au Programme de la Recherche et l'Innovation 2007-2014 avec neuf projets (financés par l'UE d'un montant de 850.000 Euros) surtout dans les domaines de l'environnement, océanographie et biologie marine.

Enfin, le pilier de la Lutte contre la Pauvreté et le Développement est surtout financé par le programme de soutien budgétaire de l'UE. Son document de référence est la Stratégie pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté III du Gouvernement du Cap-Vert. Visant un impact réel sur la qualité de vie de la population, nous soulignons le soutien de l'UE à des secteurs stratégiques, notamment l'eau et assainissement, santé, éducation et formation professionnelle, la construction d'infrastructures, mais aussi à ceux des transports, énergie, industrie agro-alimentaire et tourisme.

Globalement, des avancées significatives ont eu lieu en ce qui concerne les indices de développement humain: le pays occupe une place charnière dans le classement en Afrique. Le taux de pauvreté a été réduit d'environ 25 % au cours de la dernière décennie et l'archipel est l'un des rares pays qui peut atteindre la plupart des Objectifs du Millénaire pour le Développement à l'horizon de 2015.

A photograph showing two men in dark suits and ties. The man on the left is handing a dark folder or document to the man on the right. They are both smiling. In the background, the blue flag of the European Union with yellow stars is visible. The text is overlaid on the right side of the image.

## PARTENARIAT POUR LA MOBILITÉ

Le partenariat pour la Mobilité (PpM) découlant du Partenariat Spécial, a été signé en juin 2008. L'accord représente un instrument dynamique de coopération qui fournit un cadre à long terme pour le dialogue politique entre le Cap-Vert, les États Membres signataires (Espagne, France, Luxembourg, Pays-Bas et Portugal) et l'UE. Son objectif principal est d'assurer de manière légale, sûre et durable la mobilité entre le Cap-Vert et l'Union européenne, visant la facilitation de la circulation, la réintégration de la diaspora, l'encadrement de la migration légale et de la prévention de l'immigration clandestine.



Dans ce contexte, l'Union Européenne et le Gouvernement du Cap-Vert ont signé deux accords: sur la simplification des procédures de délivrance de visas et sur la réadmission des personnes en séjour irrégulier. L'accord visant la facilitation de visas vise à faciliter les voyages de citoyens cap-verdiens vers l'UE et ceux des citoyens européens au Cap Vert, sur la base de la réciprocité. Il s'applique à la délivrance de visas pour des séjours de courte durée, c'est-à-dire pour un maximum de 90 jours dans un période de 180 jours. En ce qui concerne l'accord sur la réadmission des personnes en séjour irrégulier, les obligations de réadmission sont définies sur la base de la réciprocité et s'appliquent aux ressortissants capverdiens, ressortissants de pays tiers et les apatrides.

L'accord sur la facilitation de la délivrance de visas de court séjour a été signé à Praia, en octobre 2012, lors de la visite du Président de la Commission Européenne José Manuel Barroso au Cap Vert. L'accord sur la réadmission des personnes en séjour irrégulier a été signé à Bruxelles en avril 2013, lors de la visite du Premier Ministre José Maria Neves à l'UE. Les deux documents ont été approuvés et ratifiés et sont entrés simultanément en vigueur le 1er décembre 2014.

Ces deux accords représentent les premiers entre un pays ACP et l'Union Européenne dans le domaine des visas de court séjour et de la réadmission des personnes en séjour irrégulier.

### Le Centre Commun de Visas

Le Centre Commun de Visas, initiative européenne, a son siège à Praia, dont l'ouverture de ses bureaux s'est faite le 17 mai 2010. Il s'agit d'un projet cofinancé par l'Union européenne dans le cadre des Actions Communautaires du Fonds pour les Frontières Extérieures (FFE) de 2008, 2009 et 2011 pour un montant total de 3 millions d'euros, ce qui représente 90 % de ses coûts totaux.

Le Centre se propose de créer de meilleures conditions d'accueil aux demandeurs, contribuant au renforcement de la relation entre les capverdiens et l'UE. Il permet par exemple la prise de rendez vous ou l'altération d'un rendez-vous sur Internet ainsi que la planification du jour et de l'horaire de la journée et l'heure pour la livraison de la demande de visa par téléphone.

Le Centre reçoit actuellement les demandes de visas de court séjour pour les différents pays de l'espace Schengen comme: Allemagne, Autriche, Belgique, Finlande, France, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République Tchèque Slovaquie, Slovénie et Suède.

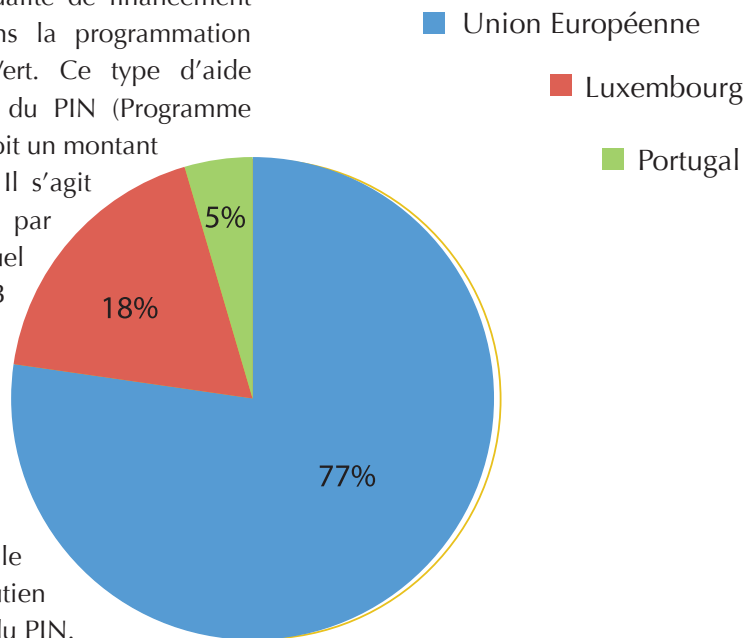
Il s'agit d'un projet unique à l'échelle mondiale et s'est avéré une solution utile, pratique et recommandée pour être appliquée dans d'autres pays dans le monde.

# L' AIDE BUDGÉTAIRE

## 2014

L'Aide Budgétaire (AB) est une modalité de financement qui est devenu prépondérante dans la programmation des ressources allouées au Cap-Vert. Ce type d'aide représente désormais environ 95% du PIN (Programme Indicatif National) du 10ème FED, soit un montant équivalent à 66,8 millions d'euros. Il s'agit d'une augmentation substantielle par rapport au 9ème FED dans lequel les ressources sous la forme d'AB représentaient 33 % du total. Au titre du 11ème FED, reste la haute contribution de la modalité AB, avec un montant de 50 millions d'euros, soit 91 % du total.

Le Cap-Vert est probablement le pays ACP qui reçoit le plus de soutien budgétaire de la CE en pourcentage du PIN.



**L'aide budgétaire de l'UE et les États membres , en % 2014**

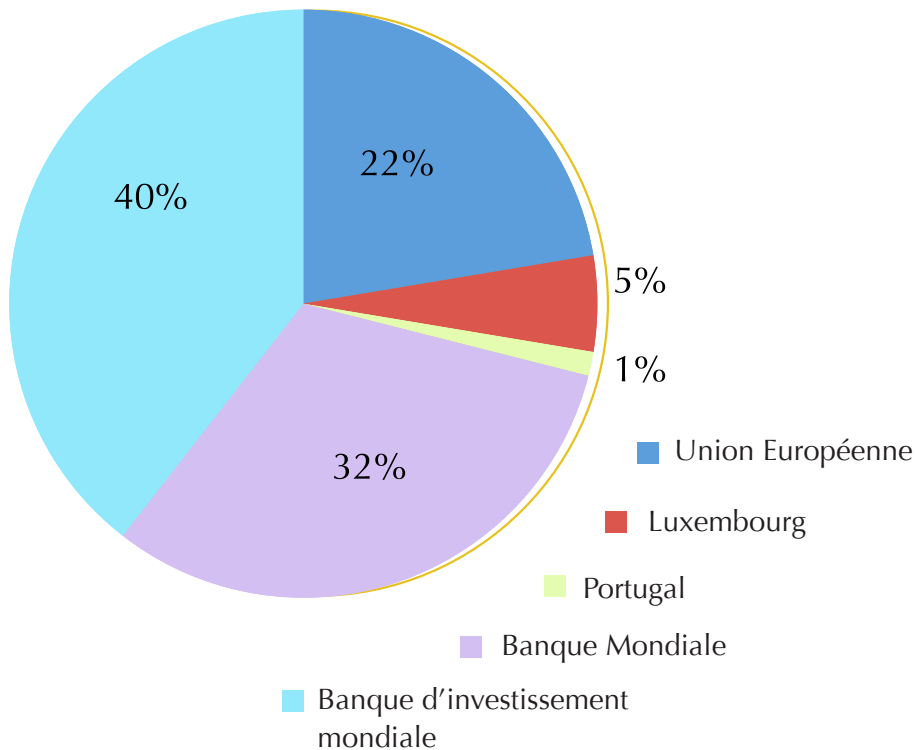
En effet, le Cap-Vert offre les meilleures garanties pour la pratique de l'AB: un cadre macro-économique stable, des finances publiques saines et une modernisation constante, une stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté implémentée aux résultats encourageants, en grande partie grâce à l'aide financière internationale et d'autres ressources externes finançant en moyenne 80 % du programme d'investissement.

Pour les années 2010, 2011 et 2012, la contribution de l'UE prévue sous la forme de l'AB, était d'environ 8,5 millions d'euros/an. Cette somme a considérablement augmentée en 2010 grâce à un appui exceptionnel (FLEX) de 9 millions d'euros pour faire face à la crise. En 2014, l'Union européenne avec les États Membres, ont apporté un quart de l'aide budgétaire totale attribuée au pays, à savoir un montant d'environ 11 millions d'euros. Les soutiens des partenaires européens (Luxembourg et Portugal) sont des donations, tandis que les autres partenaires (la Banque Mondiale et la Banque Africaine de

Développement) offrent des prêts concessionnels. L'UE a lancé la modalité d'AB au Cap-Vert depuis 1998, avec des programmes d'ajustement structurel qui envisageaient la création de conditions pour améliorer la gestion dans le domaine des finances publiques, suivie d'une AB axée sur le secteur de la sécurité alimentaire.

L'actuel programme est un Appui Budgétaire Général (ABG) comprenant deux volets. Ceux-ci se distinguent en fonction du cadre stratégique dans lequel ils s'inscrivent: Stratégie de Croissance et Réduction de la Pauvreté et Partenariat Spécial UE-CV. Dans le prochain programme, correspondant au 11ème FED (PIN 2014-2020), un seul programme (Contrat de Bonne Gouvernance et Développement) se concentrera sur 2 axes d'intervention; Soutien au Développement et à la Lutte Contre la Pauvreté (30 millions d'euros) et le Renforcement du Partenariat Spécial UE-CV (20 millions d'euros), comme c'est déjà le cas pour le programme en cours.

**L'aide budgétaire du  
Groupe d'appui budgétaire  
(GAO), en% 2014**



Chaque programme contribue au budget de l'État du Cap-Vert avec des tranches annuelles fixes et variables dont le montant est déterminé par le niveau de satisfaction des indicateurs prédéfinis. Dans le cadre de la Stratégie pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté, les secteurs visés sont: santé, eau et assainissement, environnement et réforme des Finances Publiques. Dans le cadre du Partenariat Spécial, l'Union Européenne a concentré les indicateurs au secteur de la Sécurité et Convergence Technique et Normative. Dans le domaine de la Sécurité, les indicateurs visent à renforcer les mesures législatives relatives à la sécurité; améliorer l'efficacité de la Police Nationale et de la Police Judiciaire; assurer la sécurité du territoire aux frontières, la formation des détenus et la qualification de la Cellule de Renseignement Financier contre le blanchiment de capitaux. Concernant la Convergence Technique et Normative, les indicateurs se rapportent aux domaines tels que le système financier, la régulation du secteur de l'énergie et la législation dans le domaine de la santé.



Les missions conjointes d'évaluation entre les donateurs de l'AB qui ont signé le «Memorandum of Understanding » en 2005 et le Gouvernement permettent, deux fois par an, le suivi de l'évolution de la mise en œuvre des stratégies esquissées par le Gouvernement. La coordination et l'harmonisation des donateurs signataires (BM, UE, ADB, Luxembourg, Portugal et Espagne) ont permis l'élaboration d'une matrice de suivi commune. Un dialogue continu de politique sectorielle avec l'administration capverdienne se tient parallèlement à ces missions, au sein des groupes thématiques permanents qui ont été créés, notamment dans les secteurs de l'eau et l'assainissement et de la formation professionnelle.

Les programmes de l'AB de l'UE assurent des enveloppes financières conséquentes destinées au soutien institutionnel. Ces supports ont été utilisés dans le domaine des finances publiques pour soutenir les capacités du Ministère des Finances et pour renforcer le contrôle interne et externe.

La Cour des Comptes bénéficie d'un financement pour un vaste projet d'amélioration de son fonctionnement (manuels de procédures, élaboration du plan stratégique opérationnel, révision législative, développement du système informatique, TIC, formation et équipements).

L'Inspection Générale des Finances a également bénéficié de formations et d'équipements, ainsi que d'une assistance technique à la Direction Générale du Plan, celle-ci ayant contribué à l'élaboration du Document Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (DSCR III).

Un programme d'amélioration du système douanier automatisé «Sydonia» est en cours. Par ailleurs, plusieurs études ont été financées pour évaluer l'exécution des finances publiques (PEMFAR).

Dans le domaine du Partenariat Spécial, des enveloppes financières ont été mises à disposition, dans le cadre de l'appui institutionnel afin de renforcer les ministères concernés (Ministères de l'Intérieur, Justice et Défense). Une étude sur la Convergence Normative entre l'UE et le CV a été réalisée en 2011. Cette étude a contribué à l'élaboration des Plans d'Action en huit secteurs et à la publication d'un Livre Blanc sur la convergence entre l'UE et le CV. Les Plans d'Action pour la Convergence Technique et Normative dans les secteurs des produits alimentaires, qualité et produits pharmaceutiques sont déjà en cours. La mise en œuvre du 11ème FED permettra de consolider les résultats jusqu'ici obtenus et développer les capacités du Cap-Vert dans les secteurs prioritaires.



## COOPÉRATION PALOP ET TIMOR ORIENTAL / UNION EUROPÉENNE

L'Union Européenne a établi depuis 1992, un accord de coopération avec le groupe des PALOP – Pays Africains de Langue Officielle Portugaise (Angola, Cap-Vert, Guinée-Bissau, Mozambique et São Tomé et Príncipe) basé sur une philosophie d'intégration non géographique mais provenant du "partage d'une forte identité culturelle et linguistique, un système de gouvernance similaire (y compris des systèmes similaires de l'administration publique, justice, gestion des finances publiques et des services sociaux) ainsi que d'une longue tradition de coopération, contacts et échanges".

Le Timor Oriental est devenu le 6ème pays bénéficiaire en septembre 2010, à la suite de la manifestation d'intérêt présentée en juin 2009.

Dans le cadre du 9ème et du 10ème FED les PALOP ont articulé leur coopération dans un programme spécifique, qui s'inscrit dans la Déclaration de Lisbonne du 07 novembre 2007. Dans ce cadre, le Document d'Orientation de la Coopération a été également adopté. Le nouveau programme s'inscrit dans l'initiative en matière de la gouvernance, entre les PALOP, le Timor Oriental et l'Union Européenne, ayant été affecté 33,1 millions d'euros.

En décembre 2012, la Commission européenne a approuvé 2,8 millions d'euros pour poursuivre la mise en œuvre du programme EU/PALOP-TL.

En ce moment, la Délégation de l'Union européenne au Cap-Vert est responsable de la gestion de 2 projets, d'un montant total de 11,5 millions d'euros (provenant du 10ème FED) qui sont mis en œuvre par l'Institut Camões (Coopération Portugaise) et le PNUD, respectivement:

“Projet de Appui à l'Amélioration de la Qualité et Proximité des Services Publics des PALOP et du Timor Oriental”, dans le but de soutenir la modernisation de l'administration publique à travers l'informatisation des services publics (e-gouvernance) ;

Et le « Projet pour le Renforcement des Compétences Techniques et Fonctionnelles des Institutions Supérieures de Contrôle, Parlements Nationaux et Société Civile pour le contrôle des Finances Publiques aux PALOP et Timor Oriental » dont l'objectif spécifique est de Renforcer les Capacités Techniques de Contrôle des Finances Publiques par les Cours des Comptes et les Parlements aux PALOP et au Timor Oriental.

## “Projet d’Appui à l’Amélioration de la Qualité et Proximité des Services Publics aux PALOP et au Timor Oriental”

---



Budget global: 6M€, dont 5M€ sont financés par l’Union Européenne et 1M€ par l’État Portugais. L’Institut Camões sera responsable de la mise en œuvre d’activités d’un montant de 4,8 M €, pour une période de 3 ans.

Objectifs: rendre plus rapides, plus efficaces, plus transparents et plus proches aux citoyens et aux entreprises, les Administrations Publiques des Pays Africains de langue Officielle Portugaise et TL: Angola, Cap-Vert, Guinée-Bissau, Mozambique, São Tomé et Príncipe et Timor Oriental, grâce à l’informatisation des services publics et de la e-gouvernance.

Principaux résultats attendus: capacité institutionnelle dans la gestion et exécution de projets TIC dans les Administrations Publiques; création/révision de législation sur la e-gouvernance; prestation de services publics aux citoyens et aux entreprises et amélioration des opérations et solutions en matière des Technologies d’Information dans la région PALOP-TL.

Groupes ciblés: citoyens et les entreprises des PALOP-TL, selon une approche intégrée de simplification administrative et de prestation de services publics, inspirée par les guichets uniques.

## Projet de Renforcement des Compétences Techniques et Fonctionnelles des Institutions Supérieures de Contrôle, Parlements Nationaux et Société Civile pour le Contrôle des Finances Publiques dans les PALOP et Timor Oriental

---

Budget global: totalement financé par l'Union Européenne, d'un montant total de 6,400,000€ et sera exécuté directement par le Programme des Nations Unies pour le Développement pour une période de 3 ans

Objectifs: le projet vise le renforcement des capacités de contrôle et surveillance des Institutions Supérieures de Contrôle (ISC), Parlements, Parlementaires élus et Organisations de la Société Civile (y compris les médias) en Angola, Cap-Vert, Guinée-Bissau, Mozambique, São Tomé et Príncipe (pays PALOP) et Timor Oriental.



Principaux résultats attendus: renforcement des capacités des ISC dans les PALOP-TL en ce qui concerne le contrôle et l'audit des finances publiques; renforcement des capacités pour le monitoring et suivi et surveillance des finances publiques et l'échange de bonnes pratiques par les parlements nationaux et la société civile dans les PALOP-TL pour une analyse éclairée dans un contexte d'apprentissage en commun.

## ACCORD DE PÊCHE ENTRE L'UNION EUROPÉENNE ET LE CAP-VERT

Le secteur de la pêche occupe une place importante dans le cadre de la coopération entre l'UE et le CV. Le premier accord général de pêche entre les deux parties a été signé en 1990. Plusieurs accords et protocoles ont été paraphés à compter de cette date, favorisant une coopération à long terme.

Le dernier protocole convenu en août 2014 avec l'entrée en vigueur en 2015 est valide pour une durée de quatre ans et prévoit une contribution de 550 mille euros pour les deux

premières années et 500 mille euros pour les deux dernières années. De ce montant, la moitié de la contribution annuelle de l'Union européenne est prévue pour l'accès aux ressources et le restant à la promotion de la gestion durable des ressources halieutiques au Cap-Vert.

Financièrement, le récent Protocole représente un accroissement des fonds alloués par l'UE par rapport au précédent (435 mille euros par an) pour la capture de la même quantité de poissons. Au titre de ce protocole, 71 navires européens sont autorisés à pêcher quelques espèces hautement migratoires dans les eaux territoriales du Cap-Vert, respectant pleinement les recommandations de l'ICCAT (Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique).

Le Cap-Vert participe, comme les autres États de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, aux programmes régionaux du FED. En outre, le pays est membre de l'ICCAT et de la Commission Sous Régionale des pêches et répond aux normes sanitaires de l'UE pour l'exportation. Globalement, l'accord permet à l'UE et aux autorités capverdiennes la tenue d'un dialogue politique en vue de promouvoir une pêche durable et responsable.



# L'UNION EUROPÉENNE ET LA SOCIÉTÉ CIVILE

L'UE a une relation et une coopération de longue date avec les Organisations Non Gouvernementales et de la Société Civile ainsi qu'avec les autorités locales et décentralisées dans le domaine du développement. Cette coopération s'inscrit dans l'engagement de l'UE en faveur de la lutte contre la pauvreté, la promotion de l'état de droit et du respect des libertés fondamentales. Le principal instrument de cette coopération au Cap-Vert est le Programme Thématique pour les Acteurs Non Étatiques et Autorités Locales (ANE/ALs) au développement, récemment reformulé sous le nom «Programme Thématique pour les Organisations de la Société Civile et les Autorités Locales – OSC/ALs».

Une mission d'Assistance Technique OSC/ALs a eu lieu en 2014 à Praia et à Mindelo, avec la participation de plus de 75 OSC/ALs. Cette mission visait d'une part, promouvoir le dialogue, l'échange d'idées et de bonnes pratiques entre les différents acteurs ainsi qu'approfondir les connaissances de l'UE des défis actuels auxquels est confronté le secteur et d'autre part, renforcer à travers de sessions de formation, les capacités de ces entités dans la conception, l'élaboration, la gestion de projets, les procédures de l'UE et la préparation aux appels à propositions UE.

C'est dans le cadre de cette stratégie qu'a également été élaborée la "Feuille de route l'UE-CV en faveur d'un engagement avec la Société Civile 2014-2017". La feuille servira de guide pour soutenir des programmes pour les OSC/ALs au Cap-Vert et en plus de consolider le dialogue elle prévoit aussi des mesures concrètes à l'appui aux "Appels à Propositions" futurs à être lancés à partir de 2015.

Au cours de ces dernières années ont été lancés plusieurs Appels à Propositions dont les objectifs étaient toujours définis en tenant compte la réalité socio-économique et politique du Cap-Vert.



En 2010, l'UE a lancé un Appel à Propositions dans le but «d'augmenter la capacité des citoyens et leurs organisations afin de promouvoir le plein exercice de la citoyenneté et la participation au dialogue politique et social». À travers cette invitation 5 projets ont été financés dans plusieurs domaines: renforcement des communautés de pêcheurs aux îles les plus défavorisées, promotion de l'esprit associatif pour le développement rural et la sécurité alimentaire.

## Liste des 5 projets sélectionnés dans le cadre de l'Appel à Propositions pour la promotion de la -citoyenneté et du dialogue politique et social.

---



### **Titre de l'action: «La Cohérence des Politiques de Développement, le Défi pour la Citoyenneté Active au Cap-Vert»**

Exécution du projet: Institut Marques de Valle Flor Fundação et Plateforme des ONGs

Contribution de l'UE: 187, 582,00€ (75 % du total). Budget global: 250,110.00€

Durée: de 2012 à 2015

Objectif: promouvoir la Cohérence des Politiques de Développement (CPD) au niveau local pour la promotion d'une société inclusive et qualifiée.

Bénéficiaires: la population cap-verdienne en général



## **Titre de l'Action: Renforcement de la Société Civile de São Nicolau**

Exécution du projet: Association ESSOR et la Commission Générale des Partenaires – São Nicolau

Contribution de l'UE: 199,345.00€ (51,60 % du montant total). Budget global: 386,345.00 €

Durée: de 2011 à 2014

Objectifs: soutenir le développement économique des communautés rurales de São Nicolau, en renforçant la participation des populations rurales et de leurs organisations dans la préparation, mise en œuvre et suivi des politiques publiques de développement rural, mais aussi l'augmentation du revenu des producteurs ruraux, en améliorant la production, la transformation et la commercialisation des produits agricoles.

Bénéficiaires: la population rurale de São Nicolau, environ 13,200 habitants; les autorités locales; les ONG et Associations de Développement Communautaire de São Nicolau.



## **Titre de l'action: «Lutte Contre les Animaux Errants sur l'Île de São Vicente Projet Pilote pour l'Archipel du Cap-Vert»**

Exécution du Project : Si Ma Bô ONLUS – Association pour la Protection des Animaux et l'Environnement

Contribution de l'UE: 200,000.00€ (74,91 % du montant total). Budget global: 267.002,00€

Durée: de 2011 à 2015

Objectifs: éliminer les animaux errants sur l'île de São Vicente et tester un modèle d'intervention pour assurer le contrôle de la population canine et féline à long terme dans l'archipel du Cap-Vert.

Bénéficiaires: les institutions (Municipalité de São Vicente, Ministères de la Santé et du Développement Rural); les propriétaires d'animaux; vétérinaires; habitants de l'île en général.

**Titre de l'action: "Promotion de l'esprit associatif des Capacités Techniques et de l'Exercice de la Citoyenneté dans les Communautés de Pêcheurs de Porto-Novo, Ribeira Brava et Tarrafal de São Nicolau - Cap-Vert"**

Exécution du projet : MORABI - Association d'Appui à l'Auto Promotion de la Femme

Contribution de l'UE: 199,324.67€ (86,74 % du total). Budget global: 229, 796.60€

Durée: de 2011 à 2014

Objectifs: renforcement de l'esprit associatif au secteur de la pêche artisanale avec des critères de durabilité et rentabilité par le développement des capacités techniques des associés; la promotion des droits de l'homme et de l'exercice de la citoyenneté des Opérateurs de Pêches (OPs) des 4 municipalités d'action (Maio, Porto-Novo, Ribeira Brava et Tarrafal de São Nicolau), à travers un programme intégré d'Information, Éducation, Communication (IEC) et Formations.

Bénéficiaires: les Opérateurs de la Pêche Artisanale (OP), la couche de la population la plus défavorisée des communautés de pêcheurs des municipalités d'action.



**Titre de l'action: Balói d' Horta**

Exécution du projet: Monte - Développement Alentejo Central ACE et la Commission Générale des Partenaires - Santo Antão

Contribution de l'UE: 131,763€ (75 % du total).

Budget global: 175,684.00€

Durée : de 2012 à 2015

Objectif: Augmenter le capital social et économique de la population la plus défavorisée de l'Île de Santo Antão, afin de contribuer à la réduction de la pauvreté d'ici à 2015.

Bénéficiaires: les Agriculteurs/producteurs locaux ; agents locaux; entités publiques, privées et membres d'ONG; consommateurs.



En 2010 un projet multi-pays géré directement par la Commission Européenne à Bruxelles, a été également financé. L'un des objectifs de cet appel était de promouvoir la coordination, coopération et des activités en réseau entre les autorités locales pour le développement.

### **Titre de l'Action: Programme de Renforcement des Acteurs Décentralisés**



Exécution du projet: la Mairie de Loures, Portugal  
Contribution de l'UE: 900,706.00€ (75 % du total).  
Budget total de l'action: 1.200,942.00€

Durée: de 2010 à 2014

Objectifs: contribuer à améliorer la qualité de vie des populations par le renforcement du pouvoir local de São Tomé et Cap-Vert en tant qu'agent facilitateur du développement local et par conséquent national; contribuer à la promotion et dynamisation d'un tissu social conscient et participatif sur les deux territoires ; contribuer à la dynamisation du secteur économique local en tant qu'instrument pour l'éradication de la pauvreté et moteur du développement durable.

Bénéficiaires: dirigeants et techniciens des collectivités et des bureaux de développement local, les leaders et techniciens d'associations de la société civile; jeunes entrepreneurs; environ 1,196 habitants de l'île de Maio, environ 2,250 habitants de la localité de Oque del Rei (STP), environ 12,000 personnes de Água Grande (STP).



En 2012, l'UE a lancé un Appel à Propositions dans le but de promouvoir la protection des droits du consommateur au Cap-Vert, avec une enveloppe financière indicative de 2,500,000€. L'objectif de cet Appel à Propositions a été de promouvoir efficacement la protection des consommateurs, leurs droits, leur participation au dialogue économique, promouvant un accès plus équitable au système d'information de l'économie cap-verdienne. À travers cet appel ont été financés 4 projets pour un montant total de 1,075.116€.

## Liste des 4 projets sélectionnés dans le cadre de l'Appel à Propositions pour la Promotion des Droits des Consommateurs

### **Titre de l'Action: "Le Cap-Vert Verra Mieux les Aveugles: promouvoir et assurer le respect des droits des citoyens handicapés visuels en tant que citoyens consommateurs"**

**Exécution du projet:** Association des Handicapés Visuels du Cap-Vert – ADEVIC

**Contribution de l'UE:** 349,977€ (90 % du montant total). Budget global: 388,863€

**Durée:** de 2013 à 2016

**Objectifs:** améliorer les mécanismes d'information et de la diffusion des droits de consommation dans une perspective de l'inclusion des personnes ayant une déficience visuelle, visant une prise de conscience par rapport à l'importance de la vie autonome des personnes handicapées; Adapter le marché de la consommation aux besoins des personnes ayant une déficience visuelle.

**Bénéficiaires:** personnes ayant une déficience visuelle, techniciens et cadres dirigeants de l'ADEVIC, organisations et activistes en faveur des droits de personnes handicapées et des droits de consommateurs, opérateurs économiques et dirigeants politiques.



**Titre de l'action: « Protection des Droits des Consommateurs et Utilisateurs en Situation de Handicap au Cap-Vert »**

**Exécution du projet:** Fédération Handicap International

**Contribution de l'UE:** 204,750€ (75 % du montant total). Budget global: 273,000€

**Durée du projet:** 2013 à 2015

**Objectif:** promouvoir la protection et les droits des consommateurs handicapés dans la société cap-verdienne afin d'améliorer leur participation au dialogue économique.

**Bénéficiaires:** Fédération Cap-verdienne des Associations de Personnes Handicapées (FEDCAD) et ses Associations Membres, Associations de Consommateurs, Autorités Politiques et Prestataires de services; Personnes handicapées (environ 104,237 personnes selon le recensement de 2010) et leurs familles, vivant sur les Îles de Santiago, São Vicente, Sal, Santo Antão, et Fogo au Cap-Vert.



**Titre de l'action: «Soutenir les Droits des Consommateurs pour une Citoyenneté Active»**

**Exécution du projet:** Mouvement Afrique 70, en partenariat avec la Mairie de l'île de Sal et ADECO

**Contribution de l'UE:** 230,130€ (75 % du montant total). Budget global: 306,840€

**Durée du projet:** 2013 à 2015

**Objectif:** améliorer les conditions de vie de la population résidente sur l'Île de Sal (environ 40,000 personnes), par le renforcement des capacités des organisations de la société civile comme condition préalable pour une société ouverte, plus équitable et démocratique, cohérente avec les directives nécessaires à la réalisation des Objectifs de Développement du Millénaire (OMD).

**Bénéficiaires:** population résidente sur l'Île de Sal (environ 40,000 personnes).



**Titre de l'action: «La Société Civile à la Défense Effective des Consommateurs »**

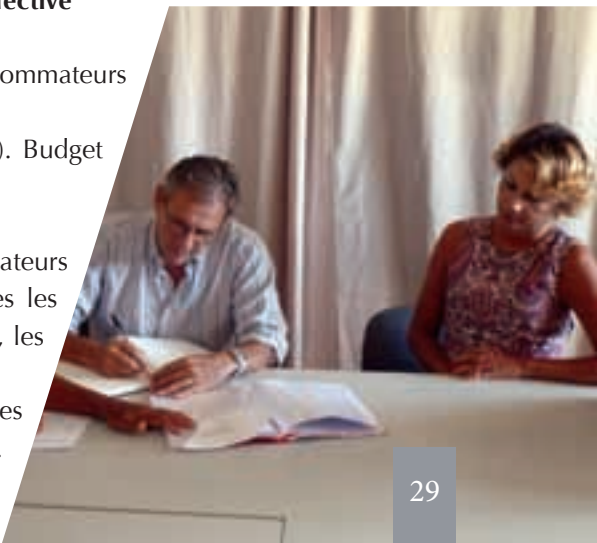
**Exécution du projet:** Association pour la Protection des Consommateurs (ADECO)

**Contribution de l'UE:** 290,258€ (90 % du montant total). Budget global: 322,509€

**Durée du projet:** 2013 à 2018

**Objectif:** promouvoir la défense effective des consommateurs capverdiens avec incidence particulière dans les couches les plus vulnérables de la société, les personnes handicapées, les enfants, les jeunes et les femmes.

**Bénéficiaires:** femmes, enfants, personnes handicapées, les consommateurs en général et les opérateurs économiques.



Après une Consultation Publique organisée en mars 2013 dans le but d'associer les organisations et institutions actives dans le secteur de la culture dans la définition des objectifs et des priorités, a été lancé la même année, un Appel à Propositions pour la promotion de la Culture, et six projets ont été sélectionnés dont la mise en œuvre a commencé en 2014. Financé par l'Union européenne au montant de 1,425.000€, cet appel a présenté comme objectif principal la promotion de la culture en tant qu'instrument de création d'emplois pour le développement socio-économique et la réduction de la pauvreté au Cap-Vert.

## Liste des 6 projets sélectionnés dans le cadre de l'Appel à Propositions pour la promotion de la Culture:

**Titre de l'action: «Récupération de l'Artisanat de Qualité des Femmes Comme un Moyen de Leur Confier des Pouvoirs (autonomisation) et de Développement des Secteurs plus Vulnérables»**



**Exécution du projet:** L'ONG Persone Comme Noi.  
**Entité Co-requérante:** OMCV (Organisation des Femmes du Cap-Vert)

**Contribution de l'UE:** 255,000.00€ (74 % du coût total éligible de l'action). Budget global:340,000.00€

**Durée:** 32 mois

**Objectif:** récupérer la culture matérielle du Cap-Vert et la transformer dans un instrument de croissance économique et développement, en particulier pour les zones et les groupes sociaux les plus défavorisés.

**Bénéficiaires:** 150 femmes artisanes à faible revenu des municipalités des trois îles sélectionnées (Santiago, Fogo et Santo Antão).



## **Titre de l'action: "Mémoire sans Limites. La Découverte du Cap-Vert"**

**Exécution du projet:** Fondation Amílcar Cabral.  
**Entité Co-requérante:** Fondazione Lelio et Lisli Basso (ISSOCO)

**Contribution de l'UE:** 243,000.00€ (90 % du coût total éligible de l'action). Budget global: 275,000.00€

**Durée:** 24 mois

**Objectif:** contribuer au développement socio-économique du Cap Vert à travers la production de produits touristiques connexes à la jouissance et valorisation des biens culturels du pays.

**Bénéficiaires:** Associations de Jeunes, les femmes, les universités, les opérateurs touristiques, les structures des Ministères de la Culture et du Tourisme et les autorités locales.



## **Titre de l'action: CRIE - "Créant, Innovant et Employant: la Culture, l'Artisanat et le Tourisme, Nouvelles Dynamiques dans l'Économie Créative"**



**Exécution du projet:** ONG Atelier Mar. Entités Co-Requérantes : UCCLA (Union des Capitales des Pays de Langue Portugaise), Mairie de São Vicente et Mairie de Praia

**Contribution de l'UE:** 282,333€ (90 % du montant total). Budget global: 313,703€

**Durée:** 36 mois

**Objectif:** développer, à travers la culture, le tourisme et l'économie créative une stratégie intégrée de collaboration entre des acteurs non étatiques, les autorités locales, artisans, concepteurs et agents culturels, l'augmentation de leurs revenus et renforcement de leur participation au développement économique des 3 îles bénéficiaires du projet.

**Bénéficiaires:** 60 Artisanes et artisans de trois îles; 20 jeunes entrepreneurs; 2 municipalités (S. Vicente et Praia); 20 jeunes diplômés dans les domaines de la culture, des arts visuels et design; 3 collectifs locaux d'artisans/es (de São Vicente, Praia, Santo Antão); 100 familles.

**Titre de l'action: «La Culture en Tant que Facteur d'Intégration Sociale et Économique dans la Municipalité de Ribeira Grande de Santiago»**



**Exécution du projet :** ONG Citi-Habitat. Entités Co-Requrantes: Municipalité de Ribeira Grande de Santiago

**Contribution de l'UE:** 255,000.00€ (89,6 % du coût total éligible de l'action). Budget global: 285,000.00€

**Durée:** 36 mois

**Objectif:** promouvoir la ville de Cidade Velha en tant que pôle d'attraction culturel et touristique, stimuler l'autonomisation socio-économique des familles et des communautés locales.

**Bénéficiaires:** jeunes, femmes au chômage, chefs de famille, associations communautaires, opérateurs touristiques et la communauté en général.





### **Titre de l'action: «Création, Production et Gestion de Biens et Services Culturels au Cap-Vert»**

**Exécution du projet:** Association Sete Sóis Sete Luas (SSSL).  
**Entités Co-requérantes:** Mairie de Ribeira Grande de Santiago, Mairie de São Filipe, Mairie du Tarrafal, Maire de Brava, Mairie de Ribeira Grande de Santo Antão et l'Association Juvénile Pro-África.

**Contribution de l'UE:** 190,000.00€ (71.16 % du coût total éligible de l'action). Budget global: 267,000€

**Durée:** 36 mois

**Objectif:** inclusion des couches les plus défavorisées de la société capverdienne à la gestion des biens et des services culturels; développement de programmes éducatifs; développement de partenariats avec les municipalités locales; établissement de liens importants avec la société civile; création d'une éducation culturelle permanente pour les couches plus jeunes.

**Bénéficiaires:** les couches les plus défavorisées; couches plus jeunes; citoyens en général.



### **Titre de l'action: «SODADE-Système de Promotion des Musées pour le Développement Économique et Culturel de l'Île de São Nicolau»**

**Exécution du projet:** CRP São Nicolau « Macela UFD » Entité Co-Requérante: Coopérative Mediaservizi

**Contribution de l'UE:** 190,000€ (84 % du coût total éligible de l'action). Budget global: 227,000€

**Durée:** 24 mois

**Objectif:** promouvoir la culture comme vecteur du développement économique et social sur l'Île de São Nicolau, à travers des activités liées au tourisme culturel, la promotion du patrimoine et la création d'emplois à São Nicolau.

**Bénéficiaires:** Mairies de Ribeira Brava et Tarrafal de São Nicolau; acteurs culturels; entrepreneurs culturels et touristiques; la population locale; migrants; opérateurs culturels des autres îles.



# PROJET: FINANCÉ PAR DES FONDS DU PROGRAMME THÉMATIQUE DE MIGRATIONS (DCI-MIGR) DANS LE CADRE DU PARTENARIAT POUR LA MOBILITÉ



**Projet:** Renforcement des Capacités du Cap-Vert dans la gestion de la Migration

**Secteur:** Migration et l'Asile

**Contribution de l'UE:** 2,000.000.00€ (92 % du total).

**Entité d'exécution:** Service de l'Émigration et Frontières du Portugal

**Partenaires:** OFII France et (Ministère des Affaires Étrangères (MNE) du Luxembourg, Service d'Émigration et Frontières (SEF) de Portugal, Service d'Immigration et Naturalisation des Pays-Bas (IND), les Pays-Bas.

**Durée:** Mai 2011 à Mai 2014

**Description:** inséré dans le Partenariat pour la Mobilité, le projet «Renforcement des Capacités du Cap-Vert dans la Gestion de la Migration» constitue un instrument clé pour la mise en œuvre de l'accord. Ce projet vise à contribuer au renforcement des capacités institutionnelles du Cap-Vert dans la gestion des migrations, englobant trois composantes principales: A) Retour et Réintégration ; B) Migration Irrégulière ; C) Traitement des Données sur les Migrations.

**Localisation:** Cap-Vert, certaines activités au Portugal, en France, aux Pays-Bas et au Luxembourg.

**Bénéficiaires:** la diaspora cap-verdienne, les institutions capverdiennes qui s'occupent de la thématique de la migration.



Partenaires responsables: OFII France et le MNE du Luxembourg

**Principaux Objectifs:** soutenir la réinsertion économique et sociale des Cap-Verdiens provenant des États Membres participants au projet, que ce soit de façon permanente ou temporaire, ainsi que fournir une assistance aux ressortissants de pays tiers qui sont autorisés à rester au Cap-Vert, de façon à contribuer à leur intégration dans la société capverdienne.

**Principaux résultats:**

- 25 émigrés qui sont rentrés volontairement au Cap-Vert ont bénéficié de l'appui du Dispositif de Réinsertion pour la création de leur affaire au Cap-Vert. Cet appui a inclus un financement de 4,000 Euros ainsi que le suivi d'un consultant pendant la phase initiale du projet.
- Création du Réseau National de Points Focaux Municipaux pour Émigration (RENEM).



## Composante **B**

Partenaire responsable: SEF Portugal

**Principaux Objectifs:** soutenir les capacités des autorités compétentes et de la société civile capverdienne au développement d'une politique globale, d'un cadre juridique et procédural, fondée sur le respect des droits de l'homme, en vue de traiter la migration irrégulière de transit et de destination au Cap-Vert.

**Principaux résultats:**

- Environ 180 agents de la Direction des Étrangers et des Frontières (DEF) formés en Gestion et contrôle des frontières, l'immigration clandestine et la traite des êtres humains, la fraude documentaire, etc..
- Organisation du Séminaire International «Gestion migratoire dans le contexte de la CEDEAO» avec la participation de responsables de la gestion migratoire de plusieurs pays de la région: Sénégal, Nigéria, Côte d'Ivoire, Ghana et Guinée-Bissau





## Composante C

Partenaire responsable: IND Pays-Bas

**Objectifs principaux:** soutenir les capacités des autorités compétentes du Cap-Vert sur la collecte et analyse d'informations sur la migration au Cap-Vert, en vue de la création et le maintien des efforts de gestion des migrations et des stratégies dans des domaines comme la migration et développement, intégration, retour et réintégration, ainsi que dans la lutte contre la migration irrégulière.

**Principaux résultats:**

- La création d'un système de transmission et partage des données entre la Direction Générale des Frontières et l'Institut National des Statistiques.
- Les entités impliquées dans la gestion de la migration au Cap-Vert ont vu renforcées leurs capacités d'analyse de données statistiques et d'élaboration de rapports par diverses formations.



## PROJET: CENTRAL PHOTOVOLTAÏQUE DE MONTE TRIGO ET LIGNE ELECTRIQUE CHÃ DE MANUEL LOPES ET TARRAFAL DE MONTE TRIGO (FINANCEMENT DU FED – ÉNERGIE)

---

**Secteur:** Énergie et Eau

**Contribution de l'UE:** 75 % du montant total du projet (1,482.006€)

**Réalisation du projet:** Águas de Ponta Preta.

**Partenaires:** Mairie de Porto Novo, Águas de Porto Novo (APN), Hydraulique et Énergies renouvelables (Erhec), Institut de Génie Mécanique (IDMEC), Transénergie (TRE), Trama Tecno ambiental (TTA), ELECTRA SARL.

**Durée:** 64 mois

**Description:** Tarrafal et Monte Trigo sont des villages ruraux, situés dans la municipalité de Porto-Novo, sur l'Île de Santo Antão. La pêche, l'agriculture et plus récemment le tourisme, constituent les moteurs de l'économie locale. L'approvisionnement en électricité à Tarrafal et Monte Trigo, avant la mise en œuvre de ce projet, comportait, en moyenne, 7 heures par jour à l'aide d'un générateur diesel de 110 Kwa installé dans la centrale électrique de Tarrafal.

Le projet de la Ligne électrique Manuel Lopes/Tarrafal de Monte Trigo vise faire le raccordement de Tarrafal de Monte Trigo au réseau public géré par ELECTRA S.A. et s'inscrit dans le projet SESAM-ER (Service Energétique Durable pour les villages isolés, par des micros réseaux avec Energies renouvelables). Ce projet fournira de l'énergie 24h/jour à la population, une plus grande capacité à absorber la croissance de la demande d'énergie à long terme, ainsi que l'intégration de Tarrafal de Monte Trigo au réseau public d'électricité de l'île de Santo Antão.

A son tour, la centrale photovoltaïque de Monte Trigo dispose d'un système innovant au Cap-Vert, qui comprend la transformation de l'énergie et la fourniture d'énergie électrique. L'énergie est également stockée sous la forme d'énergie chimique, par des batteries pour fournir l'électricité la nuit ou pendant les périodes de disponibilité limitée.

Le compteur prépayé, ajusté au niveau de vie et consommation de chaque utilisateur, commande la disponibilité d'énergie électrique. Ceci fournit des données actualisées. Chaque utilisateur reçoit sur son compteur l'information de l'énergie disponible du système photovoltaïque à partir de la centrale, via le câble de communication.

**Localisation:** Tarrafal et Monte Trigo, île de Santo Antão

**Bénéficiaires:** Les populations de Tarrafal et de Monte Trigo





**Secteur:** Eau et Assainissement

**Contribution de l'UE:** 19,200.000€

**Réalisation du projet:** Ministère des Infrastructures et de l'Équipement Maritime (MIEM)

**Durée:** 2008 à 2010 (Praia et Calheta) et 2011 (Mindelo)

**Description:** Le projet vise à améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans les villes de Praia, Mindelo et Calheta. Il s'agit d'un projet complémentaire aux actions antérieures du 9<sup>e</sup>ème FED dans les secteurs de l'eau et assainissement qui contribue à renforcer et à élargir les réseaux existants dans ces villes.

En 2003, le taux d'accès à l'eau potable à Praia et Calheta était de 32%, tandis qu'à Mindelo de 47%. Au niveau de l'assainissement, Calheta détenait 0% de connexions domiciliaires, tandis que Praia 8% et Mindelo 47%. Suite à la mise en œuvre du projet en 2010, on assistait à des gains tangibles, en ce qui concerne non seulement l'eau potable mais également l'assainissement.

À Praia, en ce qui concerne l'accès à l'eau potable on est passé de 32% à 44%. À Calheta de 32% à 43%, à Mindelo de 47% à 54%. La ville de Praia a vu s'accroître la capacité de mobilisation et de stockage de l'eau potable. À Calheta, 69% du réseau d'eau potable prévu s'est réalisé et environ 1.700 personnes en ont bénéficié.



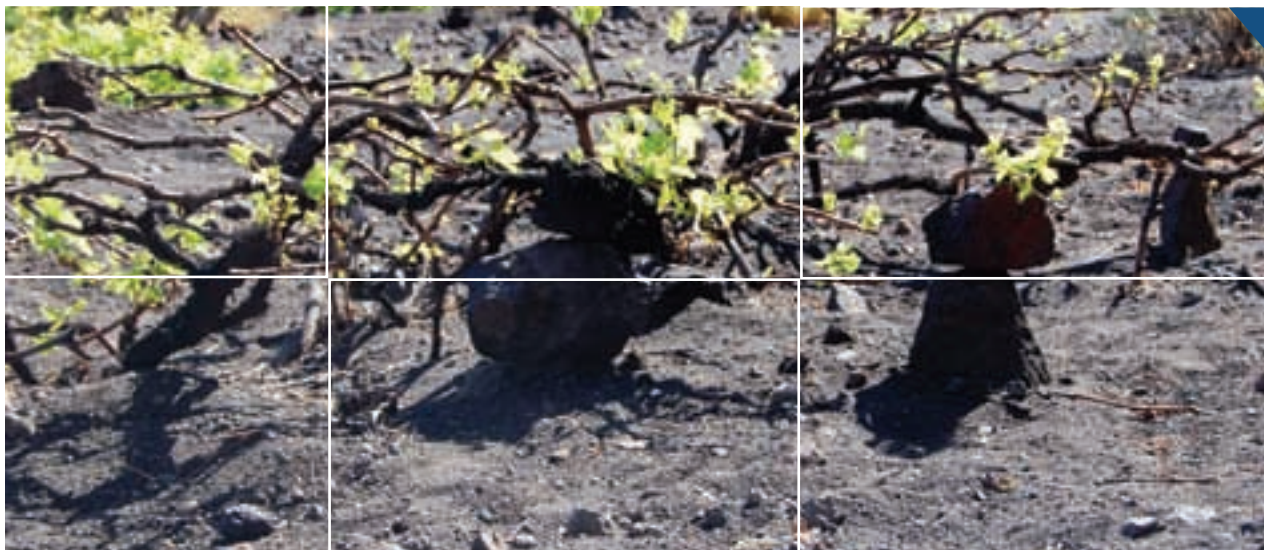
À Mindelo, 90% de la couverture du réseau primaire et secondaire de l'eau a été atteint, dont 12.000 personnes bénéficiaires. 70% du réseau d'égouts a été atteint. En ce qui concerne l'assainissement, l'accès à Praia est passé de 8% à 20% et à Mindelo de 47% à 68%.

**Localisation:** Îles de Santiago et de São Vicente.

**Bénéficiaires:** populations des villes de Praia, Mindelo et Calheta

## APPUI À LA VITICULTURE SUR L'ÎLE DE FOGO

---



**Secteur:** Agriculture et Développement Rural

**Contribution de l'UE:** 500,000.00€ (90% du total).

**Réalisation du Projet:** ONG Coopération avec les Pays en Développement (COSPE)

**Partenaires:** Association des Producteurs de Vin de Chã das Caldeiras, Ministère du Développement Rural

**Durée:** août 2006 à février 2009

**Lieu:** Île de Fogo

**Description:** La viticulture s'est convertie en une des principales activités économiques dans les zones de Chã das Caldeiras, Achada Grande, Corvo et Relva promouvant l'agriculture durable par le développement de l'industrie vinicole.

Le Projet Appui à la Viticulture à l'Île de Fogo a permis la construction d'une cave de 80 m<sup>2</sup> avec une salle de stockage/conservation pour 8.000 litres; la fourniture d'équipements pour la production de 22.000 litres de vin; ou encore l'assistance et formation technique, y compris des stages à l'étranger. La quantité de vin produite a été augmentée et sa qualité améliorée. Le projet a également contribué à améliorer le réseau de distribution dans les circuits commerciaux nationaux de consommation locale et touristique. En sus de ces actions, il est à noter la formation des producteurs en techniques de production, transformation et gestion.

**Bénéficiaires:** les producteurs et la population des zones couvertes par le projet et la population de l'Île de Fogo estimée à l'époque à 37.000 habitants.





Cette brochure est la propriété de la Délégation de l'Union européenne en République du Cap-Vert et ne doit en aucun cas être utilisé à d'autres fins sans l'accord préalable de ladite délégation.

Européenne Délégation de l'Union. Rotary International Avenue-Beach. C.P. 112, Beach. Cap-Vert République

Tel: (+238) 262 13 92 / 93 / 94 . Fax: (+238) 262 13 91 . Email: [delegation-cape-verde@eeas.europa.eu](mailto:delegation-cape-verde@eeas.europa.eu)

Sitio Web: [http://eeas.europa.eu/delegations/cape\\_verde/index\\_pt.htm](http://eeas.europa.eu/delegations/cape_verde/index_pt.htm)

facebook: <https://www.facebook.com/eudelegationcv>

Twitter: [https://twitter.com/EUDEL\\_CapeVerde](https://twitter.com/EUDEL_CapeVerde)

Youtube: <https://www.youtube.com/channel/UC0TNS5mMZytE9Dh2Ipp1-yw>

  Relações entre a  
**União Europeia**  
e a República de Cabo Verde

---



Financiado pela  
União Europeia